

ACCIDENT
survenu à l'hélicoptère immatriculé F-GLRR

Evénement :	décollage manqué.
Cause probable :	actions et vérifications avant décollage incomplètes.

Conséquences et dommages : un passager blessé, aéronef fortement endommagé.

Aéronef : hélicoptère Eurocopter SE 313 "Alouette 2".

Date et heure : dimanche 26 janvier 1997 à 16 h 00.

Exploitant : société.

Lieu : Velaux (13).

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote 58 ans, TTH de 1993, 300 heures de vol dont 150 sur type.

Conditions météorologiques : vent calme, CAVOK.

Circonstances

Le pilote effectue des vols d'initiation depuis une hélisurface privée. A la deuxième rotation, il réduit la puissance pour aider à l'installation des passagers en place arrière.

Le départ est conduit sans réajustement de la puissance, sans contrôle avant décollage ni contrôle en stationnaire après le décollage. L'appareil décolle dans l'effet de sol. Le pilote identifie rapidement une baisse du régime rotor mais son attention est mobilisée par le franchissement d'une ligne électrique. Il tente de maintenir l'altitude en tirant la commande de pas général, ce qui entraîne un phénomène de pompage de la turbine. La ligne électrique est franchie mais le retour au sol est très brutal.